

Pôle Cadre de vie durable

Service Transports Scolaires
1025 route de Broglie
27300 BERNAY

Tél. : 02.32.44.66.34
transports@bernaynormandie.fr

INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2026/2027 NOTE à l'attention des familles

Première inscription ou renouvellement annuel

Les inscriptions sont dématérialisées et se font sur le site : www.nomad.normandie.fr
(rubrique « transports scolaires »)

Du mardi 16 juin au jeudi 16 juillet 2026

ATTENTION : **Majoration** de 20 € pour toute inscription enregistrée à compter du **17 juillet 2026** sans justificatif.

Concernant les modalités d'inscription, une foire aux questions est disponible sur le site de la Région Normandie.

Pour inscrire votre enfant, vous aurez besoin **d'une photo** de l'enfant (dématérialisation sur le site, format JPEG) avant de commencer l'inscription sur le site qui se fera avec votre identifiant et votre mot de passe.

Tarification

Compétente en matière de transport scolaire, la Région Normandie fixe la tarification pour les transports des enfants vers les établissements scolaires.

Pour l'année 2026/2027, les montants sont les suivants :

Collégiens et lycéens : 144 €/an,

Maternelles et primaires : 72 €/an

PASS Scolaire NOMAD+ : 204 € (tarif unique pour tous les élèves)

Un tarif social (demi-tarif) est appliqué pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 500€ / mois. Un justificatif CAF sera à fournir lors de l'inscription.

Toutefois, par la délibération n° 108/2026 du 28 mai 2026, le conseil communautaire de **l'Intercom Bernay Terres de Normandie a décidé d'apporter une aide aux familles en participant aux frais de transports scolaires. Cette participation d'un montant de 30 € pour chaque élève de la petite section de maternelle à la terminale est déduite du montant facturé par la Région, directement lors de l'inscription.**

Ainsi, sur le territoire de l'Intercom, les tarifs appliqués sont les suivants :

- Collégiens et lycéens (demi-pensionnaire) : **114 €** par an et par élève
- Elèves de maternelle et primaire : **42 €** par an et par élève
- Elèves internes : **42 €** par an et par élève

Le règlement de la participation familiale est réalisé à l'issue de l'inscription en ligne sur le site www.nomad.normandie.fr et pour l'ensemble de l'année scolaire.

Le paiement peut se faire en 1 ou 4 fois sans frais (en ligne avec une carte bancaire).

Dans le cas d'un règlement par chèque, envoyer le chèque à :

Région Normandie
Service des Transports Publics Routiers
Service comptable territoire de l'Eure
45, Rue Franklin Roosevelt
CS 40441
27004 EVREUX Cédex

Et établir le chèque à l'ordre de : « Régie des transports »

Les titres de transport sont envoyés après règlement, par voie postale par les services de la Région Normandie. Dans l'attente de la réception du titre de transport, il est fortement recommandé de télécharger un titre de transport provisoire sur le site nomad.normandie.fr (avec la facture du règlement).

Carte de transport

- ✈ Envoi à domicile **à compter de la mi-août 2026** pour les cartes papier.
- ✈ Pour les détenteurs de la carte billettique ATOUMOD, celle-ci est valable pendant 7 ans. Le titre sera chargé à distance par la Région et disponible lors du 1^{er} voyage en validant sa carte à bord du car.
- ✈ Duplicata : 10 €

En cas de difficultés, vous pouvez contacter :

Région Normandie (Eure)
Service des Transports Publics Routiers
45, Rue Franklin Roosevelt
CS 40441
27004 EVREUX Cedex
Tél : 02.22.55.00.10 (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00)
nomad-car@normandie.fr

Toutes les fiches horaires sont disponibles sur le site de l'Intercom Bernay Terres de Normandie www.bernaynormandie.fr
(Rubrique : Votre quotidien > Mobilité et transports > Transports scolaires)